

Que peuvent nous apprendre aujourd'hui les histoires d'atrocités criminelles passées (Cambodge, Burundi, Rwanda) ?

Pistes pédagogiques pour aborder cette question avec les jeunes

Regards croisés entre enseignants belges et rwandais

Document à destination des enseignants et de toute autre personne active dans l'ECMS

Réalisé avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles



RCN JUSTICE & DEMOCRATIE
Boulevard Adolphe Max, 13/17
1000 Bruxelles

Compte BE59-7320-3872-9626 **TVA** 0454555163

Tél : +32 (0)2.347 02 70
Mail : info@rcn-ong.be
www.rcn-ong.be

Introduction

L'ASBL RCN Justice & Démocratie (ci-après RCN J&D) est née en 1994 de l'indignation de citoyens belges (juristes, médecins, artistes...) face à l'horreur et l'inaction de la communauté internationale pendant le génocide des Tutsi au Rwanda. Depuis près de vingt-cinq ans, l'organisation soutient la reconstruction de l'Etat de droit et le droit à la justice dans des contextes marqués par des crises meurtrières de grande ampleur au Rwanda, au Burundi, en République démocratique du Congo, au Tchad, en Haïti ou encore au Sud-Soudan, et intervient depuis 2001 en Belgique.

Face au constat que la parole judiciaire ne suffit pas, à elle seule, à dépasser les tensions et les divisions, RCN J&D a engagé en mai 2002 un travail de dialogue des mémoires avec la diaspora rwandaise présente en Belgique. Poursuivant son effort de préservation de la mémoire des crimes internationaux et de dialogue, RCN J&D réalise un travail de collecte de témoignages de personnes qui ont vécu des crimes de génocide, de guerre ou contre l'humanité depuis 2006. Rassemblés dans la mallette pédagogique « *Si c'est là, c'est ici* », ces témoignages de résistant(e)s ou auteur(e)s de crimes racontent leurs parcours, leur reconstruction et leur engagement et interpellent chacun sur sa capacité d'engagement dans la construction d'un monde plus juste. RCN J&D entend éveiller une conscience citoyenne dans une relation dynamique entre le passé et le présent, l'ici et l'ailleurs. RCN J&D souhaite ainsi promouvoir des espaces de dialogue et de réflexion permettant de décoder le monde présent, réinterroger les principes fondateurs de notre héritage démocratique, rappeler l'humanité commune qui nous unit, au-delà de la distance et des différences et réveiller notre responsabilité et capacité de mobilisation (et d'indignation) face aux crimes de génocide, de guerre et contre l'humanité.

Dans le cadre de ses activités, et soutenu par la Cellule Démocratie ou Barbarie de la Fédération Wallonie Bruxelles, RCN J&D a organisé en mars 2019 un voyage au Rwanda avec six enseignants de la Fédération Wallonie Bruxelles. L'objectif de ce voyage était de favoriser des échanges entre enseignants belges et rwandais du secondaire supérieur en matière de méthodologies et de bonnes pratiques liées à l'éducation à la mémoire. Il n'est en effet jamais évident de savoir comment aborder des sujets comme les atrocités criminelles tant le nombre de victimes, leur nature mais aussi la manière dont elles ont été tuées sortent de l'entendement. Toutefois, parler des atrocités criminelles (autre que la Shoah) nous semble essentiel tant cela nous rappelle à notre société actuelle. En parler pour ne pas oublier mais aussi en parler pour ne pas recommencer. En effet, l'extrémisme, la violence, le racisme, la polarisation...qui marquent nos sociétés aujourd'hui ont également marqué les pays ayant fait face à des atrocités criminelles. Il ne s'agit pas d'alarmer les jeunes à propos d'un potentiel nouveau conflit en Europe, mais de leur faire prendre conscience de cela et surtout, de leur donner les clés pour comprendre notre société actuelle, briser le cycle de la violence et construire la société pacifiée, juste et inclusive de demain.

Ce rapport constitue une synthèse des échanges qui ont eu lieu durant ce voyage entre les enseignants mais également les autres acteurs que nous avons pu rencontrer¹. Il propose des pistes méthodologiques pour toute personne qui souhaiterait aborder la question du génocide des Tutsi au Rwanda (ou des atrocités criminelles en général) avec des adolescents. Ce rapport ne prétend pas être LA voie à suivre pour aborder le sujet mais offre toute une série de réflexions, de ressources et de

¹ Commission Nationale de Lutte contre le Génocide, Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation, Association Guérir les Blessures de la Vie, Association Modeste et Innocent

suggestions pouvant accompagner ses lecteurs dans la réalisation de leurs cours ou ateliers. Se posent ainsi les questions du quand en parler et surtout du comment le faire.

1. Comment les Rwandais abordent-ils la question du génocide des Tutsi de 1994 en classe ?

En guise d'introduction, nous vous proposons la lecture de cet article du Monde qui traite de l'enseignement du génocide au Rwanda. Cet article détaille le contenu du manuel d'histoire, les différentes étapes par lesquelles les enseignants passent pour parler du génocide des Tutsi à leurs élèves mais aussi l'importance de cette transmission pour le pays, notamment face à la persistance du traumatisme trans-générationnel et des discours négationnistes.





Le Monde Afrique

Rwanda : comment le génocide est enseigné à l'école

Vingt et un ans après, les enfants du Rwanda apprennent à l'école la folie meurtrière qui a mené au génocide. Des descendants de tueurs et de victimes se plongent côte à côte dans les pages les plus sombres de leur histoire.

Par Pierre Lepidi · Publié le 28 mai 2015 à 17h04 · Mis à jour le 29 mai 2015 à 14h42

🕒 Lecture 7 min.

Source : LEPIDI Pierre, « Rwanda : comment le génocide est enseigné à l'école », *Le Monde Afrique*, 28 mai 2015, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/28/rwanda-comment-le-genocide-est-enseigne-a-l-ecole_4642789_3212.html

2. Synthèse des réflexions menées dans le cadre du voyage organisé par RCN J&D

Durant notre voyage, nous avons eu l'occasion de nous rendre dans trois écoles différentes et d'y rencontrer à chaque fois un groupe d'élèves et un groupe de professeurs. La vidéo suivante vous donne un aperçu des discussions que nous avons pu avoir.



<https://www.youtube.com/watch?v=JDz6qp7gbo>

Les thèmes principalement abordés étaient les suivants :

Le génocide : un sujet qui ne doit pas être tabou

Encore dans tous les esprits, le génocide fait partie du quotidien des Rwandais. Il fait partie de l'histoire de tous les Rwandais, y compris celle des plus jeunes qui n'ont pas vécu directement le génocide. On parle en effet beaucoup de traumatisme trans-générationnel : les jeunes portent le poids de l'histoire de leur famille. Il est donc capital de leur offrir des espaces de parole mais également de les aider à comprendre ce qu'il s'est passé. D'autant plus que certains discours négationnistes ou haineux persistent au sein de certaines familles. Les Rwandais rencontrés nous ont également expliqué que, le

silence que s'imposent certaines familles est également un frein à la reconstruction nationale car il prive les jeunes générations d'une partie de leur histoire. L'école doit donc offrir aux jeunes une version la plus juste possible de ce qu'il s'est passé et aider les élèves à développer leur esprit critique pour qu'ils ne se laissent pas influencer par ces discours de haine, qui représentent toujours un risque important pour le pays. L'histoire du génocide des Tutsi est donc enseignée rapidement dans les écoles, en respectant bien sûr les capacités et la maturité des élèves. Ces derniers ont également la possibilité de s'impliquer dans des clubs, dont le « Never Again Club »², qui leur permet certes de parler du génocide mais également de parler de leur quotidien, de leurs soucis... afin de favoriser le vivre ensemble et de faire de ces jeunes des constructeurs de la paix et des ambassadeurs des droits de l'Homme. Ils y analysent les éléments qui mènent aux atrocités criminelles, luttent contre les discours négationnistes, préparent les commémorations et discutent ensemble de ce qu'ils peuvent faire en tant que futurs leaders.

Qui enseigne le génocide des Tutsi ?

Les enseignants ayant été eux-mêmes affectés par le génocide, il n'est pas évident pour eux d'en parler. Parler du génocide des Tutsi signifie parler d'un pan douloureux de leur propre vie. Pour éviter que la charge émotionnelle ne repose que sur un seul professeur (par exemple le professeur d'histoire), c'est l'ensemble du corps professoral qui est en charge de transmettre cette partie de l'Histoire du Rwanda. Le professeur de mathématique nous explique ainsi qu'en ce qui le concerne, il fait par exemple des parallèles entre les conditions pour qu'une fonction existe et les conditions pour que la vie en société existe. L'important pour chacun des professeurs est de pouvoir insister sur les valeurs, sur les causes du génocide mais aussi sur les solutions face à cette atrocité criminelle. Afin de les aider, le Gouvernement rwandais a rédigé un manuel d'histoire avec un large chapitre consacré au génocide de 1994. Cela permet aux enseignants de prendre une certaine distance vis-à-vis des événements mais cela assure également au gouvernement qu'un même message soit porté à travers tout le pays. Un programme national, « Nous sommes tous Rwandais », a également été mis en place et a pour but de promouvoir les valeurs de paix, d'unité et de réconciliation. Les enseignants ont toutefois reconnu que le discours de certains d'entre eux reste empreint de haine. Ces enseignants sont alors pris en charge pour les aider à dépasser ce discours et éviter qu'ils ne le transmettent aux jeunes.

La prise en compte du contexte global

Les enseignants rwandais ont également insisté sur un autre point : pour comprendre les événements d'avril 1994, il ne suffit pas de remonter à quelques mois ou quelques années plus tôt. C'est l'ensemble de l'Histoire du pays qui doit être comprise. Chaque génocide, chaque atrocité criminelle existe dans son histoire unique, connaître celle-ci est donc une nécessité incontournable pour comprendre les violences en elles-mêmes. La période de colonisation doit donc faire partie intégrante de l'enseignement du génocide des Tutsi au Rwanda. Cette prise en compte du contexte est valable pour le Rwanda mais aussi pour l'ensemble des atrocités criminelles. Lorsqu'une telle crise éclate, ce n'est pas suite à un événement soudain. Les atrocités criminelles sont le fruit de toute une série de mécanismes qui se renforcent les uns les autres. Il est important de pouvoir identifier l'ensemble des mécanismes à l'œuvre pour mieux comprendre l'atrocité criminelle étudiée mais aussi pouvoir faire de la prévention en la matière.

² Pour plus d'informations sur le fonctionnement de ces clubs : <http://neveragainrwanda.org/about-us/>

L'implication des jeunes dans les commémorations

Un moment particulier pour les enseignants reste la période de commémoration. Pour eux, c'est un des moments clés dans l'année pour parler du génocide des Tutsi. Des activités sont alors organisées dans les écoles avec des conférences, la rencontre de témoins, des ateliers...mais aussi la visite des sites mémoriaux. Cela reste évidemment des moments forts, tant pour les élèves que pour les enseignants, mais ces derniers insistent sur l'importance de le faire. Cette période de commémoration est aussi le moment de mettre en avant de bons comportements, de rappeler que tous les Rwandais n'ont pas été génocidaires, que certains ont tenté de s'opposer à cette violence, parfois au prix de leur vie. Les élèves nous ont également expliqué à quel point ces moments étaient importants pour eux. Ils expliquent qu'il est important que les générations futures aient également droit à cette vérité et que par conséquent les cérémonies de commémoration doivent perdurer dans le temps. Ils reconnaissent que certains Rwandais se montrent indifférents aux différentes activités organisées ou que d'autres considèrent que cela ne concerne que les rescapés. Mais pour les élèves, il est important de passer au-dessus de ces résistances pour continuer le travail de mémoire. Cela passe également selon eux par la mise par écrit des témoignages pour s'assurer de leur transmission aux futures générations et que la disparition des derniers rescapés ne marque pas également la fin de la transmission de la mémoire. Pour eux, il est important de construire les moments de grâce à partir des moments de disgrâce et que ces derniers constituent des opportunités de prise de conscience et de compréhension des comportements de certains adultes.

3. Quelques pistes d'action

A partir des différentes discussions que nous avons pu avoir au Rwanda, nous avons élaboré quelques pistes d'action qui peuvent vous aider à préparer vos cours ou animations pour aborder la question du génocide des Tutsi au Rwanda ou des atrocités criminelles en général. Il ne s'agit nullement d'une « recette » à suivre à la lettre mais uniquement de suggestions méthodologiques et pédagogiques.

Un des éléments clés est la **pluralité des regards**. Pour comprendre des atrocités criminelles, il est important d'avoir une vision globale des événements. Cela passe par la compréhension du contexte historique, social, économique...du pays concerné. Pour ce faire, on peut diversifier les sources utilisées mais aussi aborder le sujet de manière transdisciplinaire. A l'instar de ce qu'il se fait au Rwanda, vous pourriez mettre en place un projet transdisciplinaire qui regrouperait par exemple des professeurs d'histoire, de français, de géographie ou encore de sciences sociales pour aborder la question sous ces différents aspects. La diversité des disciplines impliquées permet également de varier le type de documents utilisés : cartes, livres, coupures de presse, photos, documents juridiques, documentaires, musiques... Ce projet, s'il est mené avec des classes de 5^{ème} ou 6^{ème} secondaire pourrait par exemple aboutir à une exposition ou tout autre événement qui permettrait aux élèves ayant bénéficié de ce projet de transmettre leurs réflexions au reste de l'école. Une autre piste serait de mettre en place des clubs ou des groupes d'élèves, tels que le « Never Again Club », offrant aux élèves qui le souhaitent la possibilité d'aller plus loin dans la réflexion.

Deuxièmement, il est important d'amener des **éléments concrets** dans votre démarche. Il pourrait s'agir de faire venir un témoin en classe³. Attention, les témoignages ne doivent pas être votre unique source d'enseignement. Ils viennent en complément de questions historiques liées à l'atrocité criminelle étudiée. Mais avec le témoignage, le rapport au génocide change totalement, il nous rapproche un peu plus de cette dure réalité, il apporte une dimension humaine. Cela permet également aux élèves d'avoir des réponses à des questions auxquelles les enseignants, éloignés

³ Voir le lien suivant pour plus de détails sur l'importance de faire venir un témoin en classe mais aussi comment gérer « l'après » témoignage : <https://jean-jaures.org/nos-productions/shoah-vers-la-fin-de-l-ere-du-temoin>

géographiquement et temporellement de cette réalité, ne sauraient pas répondre. Il est toutefois à noter que le choix du témoin est important. Il faut prendre le temps de le rencontrer en amont, d'écouter son histoire, son point de vue sur la question. La parole d'un témoin a souvent une influence forte sur les élèves et son discours va influencer la perception qu'ils auront des faits relatés. Si ce discours est empreint ne serait-ce que d'un minimum de haine, de rancœur ou d'esprit de vengeance, alors cette rencontre peut s'avérer contre-productive. Un autre moyen de rendre les choses plus concrètes est d'amener les élèves sur des lieux de mémoire. La Belgique compte évidemment des lieux de commémoration pour la Seconde Guerre Mondiale mais on peut également se rendre sur des sites de commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda comme la stèle érigée en 2004 à Woluwe-Saint-Pierre. Lorsqu'on organise une visite de lieux de mémoire, il est toujours important de placer cette visite dans un contexte, de prévoir une phase de préparation de cette visite avec les élèves mais également un travail avec ces derniers au retour de la visite. Il ne s'agit pas seulement d'aller constater l'horreur mais d'en faire quelque chose de constructif par la suite par et pour les élèves.

Le **sens des mots** est également important. Par exemple, parler simplement de « génocide rwandais » est réducteur de la réalité (et souvent mal accepté par les Rwandais eux-mêmes). Il faut parler du génocide des Tutsi au Rwanda. On ne peut pas non plus parler de « génocide » sans en expliquer le sens. La définition du mot met bien en avant le caractère ciblé de l'attaque mais aussi sa préméditation, le processus de préparation. Il y a donc toute une série de mots avec lesquels il faut être prudent et prendre le temps d'en préciser le sens est loin d'être un travail vain ou futile. Il est également important de reprendre le vocabulaire précis utilisé par les génocidaires ou les bourreaux car il reflète bien la violence et la détermination à l'extinction, le regard déshumanisant qui était porté sur une partie de la population.

Les cas du Rwanda, du Cambodge ou encore du Burundi peuvent paraître totalement irréels ou trop lointains pour les jeunes. Quand vous abordez ces atrocités criminelles, il est alors toujours important de **faire des parallèles avec la société d'aujourd'hui**, celle que les jeunes connaissent. Quand vous décortiquez les mécanismes qui ont mené à ces atrocités criminelles, faites prendre conscience aux élèves que certains d'entre eux (stéréotypes, discrimination, polarisation...) restent présents dans nos sociétés actuelles, qu'il est alors important que chacun développe un esprit critique et une conscience vigilante pour détecter ces mécanismes, les éviter mais aussi devenir des citoyens actifs et responsables. Vous pouvez aussi comparer la Shoah avec le génocide des Tutsi au Rwanda pour mettre en avant à la fois les spécificités de ces deux génocides, mais également leurs points communs. Cela vous permettra de renforcer l'idée selon laquelle les mécanismes qui mènent aux atrocités criminelles ne sont pas cantonnées à un pays ou un continent mais qu'ils peuvent être mis en œuvre partout, dès lors que les conditions propices sont réunies. Un point d'attention dans cette démarche : il faut éviter que cela ne se transforme en gradation de la « gravité » des différents cas étudiés.

Peu importe la méthode que vous choisirez, le plus important est toujours de **s'adapter à sa classe**, (que cela soit en termes d'âge, de maturité mais aussi de composition) **mais aussi à vous-même**, à vos capacités et limites. En effet, si certains de vos jeunes sont originaires de pays ayant connu des atrocités criminelles, le sujet peut devenir particulièrement délicat pour eux, surtout si vous avez des jeunes issus des deux groupes qui se sont opposés. Un travail doit alors être mis en œuvre en amont pour détendre les éventuelles tensions mais aussi éviter que l'un d'eux ne sente stigmatisé par ce qui sera dit. Faire appel à un intervenant extérieur peut s'avérer plus aisé dans ce genre de situation.

4. RCN J&D peut vous accompagner

L'actualité nous parle aujourd'hui d'extrémismes, de racisme, de discrimination, de violence... Phénomènes qui, devenus tellement quotidiens, peuvent en devenir anodins. Or, cette minimisation de la réalité peut, si d'autres conditions sont réunies, aboutir à des atrocités criminelles comme l'ont connu le Rwanda, le Burundi ou encore le Cambodge.

Convaincue que « Si c'est là, c'est ici », que ce qui s'est passé au Rwanda peut se passer en Belgique également, mais aussi consciente que ces thématiques ne sont pas toujours faciles à aborder, l'équipe de RCN J&D veut accompagner les enseignants et l'ensemble des acteurs de l'ECMS dans cette démarche.

Nous vous proposons **deux voies d'accompagnement possibles (gratuitement)**. Premièrement nous pouvons organiser une **formation** pour les personnes encadrant un groupe de jeunes (enseignants, éducateurs,...). Durant quelques heures, nous vous présentons nos outils pédagogiques et vous donnons quelques pistes ou conseils pour vous aider à aborder au mieux des sujets tels que les préjugés, la discrimination ou encore les mécanismes de violence et les manières d'y résister.

Deuxièmement, nous pouvons venir nous-mêmes **animer des ateliers** (ces ateliers sont destinés à des élèves du secondaire supérieur). Tout en faisant des parallèles avec l'actualité et le quotidien des jeunes en Belgique, ces ateliers participatifs ont pour but de comprendre les mécanismes qui mènent aux atrocités criminelles mais aussi les manières d'y résister. Ces ateliers sont créés autour de la parole de personnes ayant vécu des atrocités criminelles (en tant que victime ou génocidaire). Nous offrons également la possibilité de faire venir un témoin directement en classe. La rencontre avec un témoin permet de donner un visage à l'histoire et constitue un véritable plus pour les ateliers.

- ➔ *Que peuvent nous apprendre aujourd'hui les histoires d'atrocités criminelles au Cambodge, au Burundi ou encore au Rwanda ?*
- ➔ *Comment une analyse de ces événements peut-elle contribuer à une citoyenneté active, à la solidarité, et à adopter une attitude respectueuse face aux autres ?*

Nos 4 ateliers interactifs et participatifs permettent de répondre à ces questions, et à plus encore...

Atelier 1 : « Casse tes cases ! Comment ne pas tomber dans le piège des stéréotypes, des préjugés et des discriminations ? »

Nous classons les gens en fonction de groupes : hommes, femmes, enfants, adultes... En soi, il n'y a aucun mal à cela. Mais lorsque ces classifications constituent un obstacle et entraînent l'exclusion, la discrimination voire la violence, c'est une tout autre histoire. D'où viennent ces idées reçues et comment en éviter les conséquences ? C'est ce que nous allons découvrir ensemble !

Atelier 2 : « Je suis sans te suivre ! Comment développer son esprit critique pour pouvoir (ré)agir »

En rue, à la gare ou à l'école, vous êtes témoin de harcèlement. Est-ce que vous réagissez ? Pourquoi intervenons-nous dans certaines situations, mais pas dans d'autres ? En analysant différents phénomènes susceptibles de transformer des personnes ordinaires en bourreaux (conformisme, effet de groupe, soumission à l'autorité, effet témoin...) nous voulons aider les jeunes à les détecter et à s'en protéger.

Atelier 3 : « Justice et lutte contre l'impunité »

La violence de masse est un phénomène complexe. Rendre justice fait partie du processus de paix et de réconciliation mais cet exercice, bien qu'indispensable afin d'offrir un espace de parole, de mettre des mots et noms sur les faits, reste souvent difficile. Comment rendre justice ? Comment établir les

responsabilités de chacun ? Quels sont les mécanismes (inter)nationaux qui existent ? Comment la justice contribue-t-elle à la reconstruction de la société ?

Atelier 4 : « 3, 2, 1, ... Action ! Comment s’inspirer des « héros ordinaires » pour devenir un acteur du changement »

Comment des héros connus ou inconnus ont-ils résisté au cours de l’histoire ? Laissez-vous inspirer par ces histoires afin de jouer vous-mêmes un rôle actif et faire la différence dans votre société.

Les ateliers sont structurés de manière à pouvoir constituer un trajet pédagogique, car ils sont liés l’un à l’autre au niveau de leur contenu et des thématiques abordées. Néanmoins, selon vos besoins et vos disponibilités, ces ateliers peuvent être organisés indépendamment l’un de l’autre. Ils peuvent s’étaler tout au long de l’année ou être organisés sur une seule journée.

N’hésitez pas à prendre contact avec nous pour voir comment organiser au mieux ces ateliers dans vos classes ou structures : pedagogie@rcn-ong.be.

Plus d’informations sur : <http://www.rcn-ong.be/-Europe-?lang=fr>

5. Pour approfondir le sujet

Sites internet

- <http://www.cclj.be/> : Le Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ) a développé un outil pédagogique "La haine, je dis non!", pour les écoles secondaires, autour des trois génocides qui ont marqué le 20^{ème} siècle: le génocide arménien, l'holocauste et le génocide des Tutsis et Hutus modérés au Rwanda.
- <http://www.kigalimemorialcentre.org/> : Site officiel du Mémorial de Kigali. Vous trouverez via ce lien des témoignages de survivants.
- <http://mappingmemoriescam.wixsite.com/home> : Le site internet Mapping Memories explique l'histoire du génocide cambodgien à l'aide de différents thèmes, comme entre autres la famille, l'amour et l'angoisse, en se basant sur des témoignages audio(-visuels), du matériel photographique et de la musique.
- <https://www.kazernedossin.eu/FR/In-Groep/Educatief-materiaal/Docs/Rwanda-edu-lres> : À l'occasion de l'exposition «Rwanda, blessures d'images», Kazerne Dossin a élaboré une fiche éducative sur le génocide au Rwanda. Vous y trouverez des suggestions didactiques concrètes pour aborder la thématique dans votre classe. Cette fiche se penche sur quatre thèmes : 1. Bourreaux, victimes, résistants, 2. Les Tiers, 3. Le génocide et 4. Après le génocide.
- www.peacemagazine.org Les étapes et les phases du génocide par Alain Whitehorn.

Films et documentaires

- **Arte Editions, Cambodge : La dictature des Khmers Rouges, 2012, 3x52min, 116 min et 90min.**
- **Croix Rouge de Belgique, Pas le droit de me taire, 2013, 16min18sec,** https://www.youtube.com/channel/UC_ONRVrv6WY4IBjiMATXrGQ. Dans ce documentaire, Thong Hoeung Ong, un témoin de notre atelier, raconte sa vie avant le génocide, les années passées dans les camps de rééducation et de travail forcé, ainsi que son rôle de témoin devant le tribunal international mixte.
- **Joffé, R., The Killing Fields, 1984, 2h14min.** Le film The Killing Fields, primé à plusieurs reprises, raconte les atrocités du génocide cambodgien au travers du regard d'un journaliste américain et de son assistant cambodgien du temps de la prise de pouvoir des Khmers rouges.
- **Panh, R., L'image manquante, 2013, 1h35min.** Dans The missing picture, de petites figurines de glaise, modelées à la main, représentent l'inhumaine et terrible réalité de la dictature khmère. D'autres films de Rithy Panh, tels que "S21: La machine de mort Khmer Rouge" (2003), Duch, Le maître des Forges de l'Enfer (2011) et "First they killed my father" (2017, en tant que producteur), redonnent vie à l'histoire cambodgienne.
- **Michael Caton-Jones, Shooting dogs, 2005, 1h55min.** En 1994, Joe Connor, jeune instituteur anglais, enseigne à l'École Technique Officielle de Kigali, tenue par Christopher, prêtre catholique anglais lui aussi. Dans la nuit du 6 au 7 avril, alors que le président Juvénal Habyarimana vient de mourir dans un attentat, 2000 Tutsis, sentant le génocide au Rwanda approcher, viennent se réfugier dans l'école. *Ce film a été utilisé dans le procès intenté au civil par des rescapés du génocide contre l'Etat belge et trois de ses officiers, accusés de crime de guerre par omission d'agir.*
- **Terry George, Hôtel Rwanda, 2004, 2u02min.** Le film retrace l'action de Paul Rusesabagina, un Hutu, gérant de l'hôtel quatre étoiles "Les Mille Collines" à Kigali, qui abrita et sauva 1268 Rwandais tutsis et hutus modérés, dont sa propre famille, menacés par le génocide rwandais de 1994.

- **Mallory Ahounou, Simon Fichet et Fanny Martino, *Les Gauthier : sans haine ni vengeance*, Emission "13h15 le dimanche" du 08 juillet 2018, France 2, 39 min.** Alain et Dafroza Gauthier consacrent tout leur temps à retrouver les suspects de crime de génocide et de crimes contre l'humanité commis au Rwanda vivant actuellement en France. Grâce à leur enquête auprès des témoins au Rwanda, ils font en sorte que la justice française puisse se saisir de ces dossiers pour mettre fin à l'impunité. Ce couple est aussi à l'origine du "Collectif des Parties Civiles Pour le Rwanda".

Livres

- **Lemaitre, P., *La fleur des marais*, Pastel-Ecole Des Loisirs, Bruxelles, 2017.** Ce livre d'images (à partir de 8 ans) raconte l'histoire de Sophiline, qui a survécu à la dictature des Khmers rouges, et qui expérimente comment donner une place à ses souvenirs et à ses sentiments en dansant.
- **Ong, T.H., *J'ai cru aux Khmers rouges*, Éditions Buchet-Chastel, Paris, 2003.** Thong Hoeung Ong raconte dans sa biographie comment il s'est laissé entraîner dans l'idéologie des Khmers rouges, comment il a changé sa manière de voir les choses après avoir vécu les camps de rééducation, ou plutôt y avoir survécu, et pourquoi il a témoigné devant le tribunal international mixte trente ans après.
- **Tian, V., *L'année du lièvre*, Gallimard, Paris, 2011.** Dans trois bandes dessinées, *Au revoir Phnom Penh* (2011), *Ne vous inquiétez pas* (2015), et *Un nouveau départ* (2016), l'auteur Tian raconte l'histoire de sa famille et d'autres Cambodgiens lors de la dictature.
- **Jean-Philippe Stassen, *Déogratias*, Aire Libre – Editions Dupuis, Belgique, 2011.** En choisissant de situer son histoire au Rwanda, avant et juste après le génocide, Jean-Philippe Stassen place la barre très haut : comment exprimer l'indicible et peindre l'inqualifiable? Plus qu'un album émouvant, *Déogratias* est une œuvre exceptionnelle empreinte d'une profonde humanité.
- **Gaël Faye, *Petit Pays*, Editions Grasset, Paris, 2016.** En 1992, Gabriel, dix ans, vit au Burundi avec son père français, entrepreneur, sa mère rwandaise et sa petite sœur, Ana, dans un confortable quartier d'expatriés. Gabriel passe le plus clair de son temps avec ses copains, une joyeuse bande occupée à faire les quatre cents coups. Un quotidien paisible, une enfance douce qui vont se disloquer en même temps que ce « petit pays » d'Afrique brutalement malmené par l'Histoire.
- **Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, Editions du Seuil, 2003.** Dans une prison du Rwanda, Jean Hatzfeld fait parler les acteurs hutus du génocide. Des hommes qui, durant des semaines, ont tué leurs voisins, avec la claire idée de les faire disparaître. Ils s'expriment sans souci d'atténuer leur responsabilité. Jamais aucun " génocidaire " du siècle n'a témoigné de cette façon. C'est ce qui fait d'*Une saison de machettes* un livre exceptionnel, unique et d'une force sans exemple.
- **Damien Vandermeersch, *Comment devient-on génocidaire ?*, GRIP, 2013.** Qu'est-ce qui amène un citoyen « ordinaire » à vouloir exterminer son semblable ? Cette question a marqué l'auteur, juge dans des procès liés au génocide des Tutsi au Rwanda. Il a voulu réfléchir à cela avec l'idée de mettre à nu les grandes stratégies et logiques qui auront conduit au crime des crimes. Si la parole de centaines de Rwandais constitue le point de départ, l'auteur s'est aussi attelé à explorer le contexte historique, politique, voire sociologique de cette époque. Dans un langage vivant, imagé et accessible, il nous invite ainsi à découvrir les mille et une pièces d'un puzzle qui, une fois assemblées, expliquent pourquoi tant de Rwandais ont basculé... Et nous, sommes-nous vraiment à l'abri de pareil cataclysme ?